



HELVETAS
Swiss Intercooperation



Manni, Thion, Bilanga, Coalla, Liptougou, Piéla

SUIVI-EVALUATION COMMUNAL DE L'ASSAINISSEMENT FAMILIAL COMME CONTRIBUTION POUR LA REALISATION DES DROITS HUMAINS A L'ASSAINISSEMENT

Benjamine PARE

Juillet 2017

Supporting water sanitation
and hygiene services for life

Contexte

Les communes sont en charge de la planification et de la gestion de l'eau et l'assainissement depuis l'adoption de la Loi N°055-2004 du 21 décembre 2004.

De la constitution Burkinabè, le droit à la santé (Article 26) et le droit à un environnement sain (Art 29). Après sa révision en 2015, de la substance de l'article 18, on retient que *Chaque Burkinabè a droit à l'eau potable et à l'assainissement.*


A la lumière des textes précédemment cités, la réalisation du droit d'accès à l'assainissement passe par la maîtrise d'ouvrage communale dans le secteur. Le mécanisme de suivi-évaluation communal, est un moyen d'accompagner les communes partenaires à la prise en main de l'assainissement sur le territoire.

Enjeux et défis à relever



Le principal enjeu dans la mise en œuvre de cette action est de rendre effectif la maîtrise d'ouvrage communal dans le domaine de l'assainissement familial au niveau des communes de Bilanga, Coalla, Manni, Piéla, Liptougou et Thion.

Dans le cadre de la décentralisation la compétence eau potable et assainissement est transférée aux Communes. Si pour l'eau potable et l'assainissement public, l'exercice de cette compétence commence à être une réalité, pour ce qui est de l'assainissement familial, les communes ne jouent pas encore véritablement un rôle prépondérant. L'action vise à donner du contenu au rôle des Communes en matière de promotion de l'assainissement familial.



Approches et solutions identifiées

- L'approche développée pour aborder ce défi a été basée sur le suivi évaluation des indicateurs relatifs à l'assainissement familial. Il s'est agi de la conception et la mise en œuvre d'un cadre de suivi-évaluation des services d'assainissement familial dans les six communes partenaires




Modalité de mise en oeuvre

Mise en place et opérationnalisation des services techniques communaux

Dans sa mission d'assistance aux communes, le projet a accompagné le recrutement de 6 techniciens communaux (TC) eau et assainissement. Chaque TC a reçu un équipement de bureau, une moto pour le terrain et un ordinateur portable pour l'accomplissement de ses tâches quotidiennes. Appuyés par 36 animateurs, ils sont chargés de couvrir l'ensemble des 255 villages d'intervention du projet. Ils assurent le suivi post-déclenchement, et la bonne exécution des ouvrages subventionnés et autoréalisés.

Mise en place et opérationnalisation de CCEau

Les services techniques communaux de l'eau et de l'assainissement (STCEA) sont soutenus par les CCEau. Ces instances communales ont été créées et dynamisées pour jouer pleinement leur rôle. Ils tiennent des cadres de concertation et effectuent des sorties terrain pour constater les réalités et apporter des solutions aux difficultés rencontrées.



Modalité de mise en œuvre

Identification des indicateurs de suivi-évaluation et validation au niveau régional par les différents acteurs

La réflexion a commencé à la suite de la rencontre de concertation des acteurs WASH de la région de l'Est. Cofinancée par l'UE en décembre 2015, elle était organisée par la DREA à Bogandé.

A l'issue de l'analyse de l'ensemble des indicateurs de suivi élaborés au niveau national, les plus pertinents pour le suivi de l'assainissement familial au niveau communal ont été regroupés comme suit : les indicateurs d'activité (taux de réalisation); les indicateurs de résultats (taux d'accès, ...) ; Les indicateurs d'effet/impact (taux des latrines utilisées, bien entretenues, autofinancées, taux de la population mettant en œuvre de bonnes pratiques d'hygiène, taux de prévalence des maladies liées au manque d'HA); les indicateurs de gouvernance (taux de réalisation des cadres de concertation, taux d'exécution financière du budget de l'assainissement)



Modalité de mise en œuvre

- ❑ Réalisation de la situation de référence de chaque commune

Un diagnostic de l'assainissement familial a été établi dans chacune des communes à l'aide d'un questionnaire élaboré sur la base des indicateurs retenus. Les données collectées et extraites depuis la plateforme Akvo ont été traitées à l'aide du logiciel pour renseigner les différents indicateurs. Le document produit est intitulé *rapport de performances communales en matière d'assainissement*.

- ❑ Actualisation périodique des indicateurs

- ❑ Présentation des résultats communaux à des sessions du Conseil municipal: opportunité de plaider pour la budgétisation du secteur
- 



Principaux résultats obtenus

Chaque commune dispose de sa situation de référence en matière d'assainissement familial

Chaque commune dispose de sa base de données sur les ouvrages d'assainissement familial

Chaque commune dispose de son rapport de performance et d'un plan d'actions à mener pour améliorer les indicateurs

Les villages en retard sont connus et les Conseillers municipaux de ces villages sont interpellés sur les efforts à faire

Il y a une amélioration de l'équité dans la répartition des ouvrages subventionnés

Les communes assurent un meilleur suivi des initiatives et interventions en matière d'assainissement familial dans les communes



Principaux résultats obtenus

- ❑ Chaque commune dispose de sa situation de référence en matière d'assainissement familial (cartographie)
- ❑ Chaque commune dispose de sa base de données sur les ouvrages d'assainissement familial
- ❑ Chaque commune dispose de son rapport de performance et d'un plan d'actions à mener pour améliorer les indicateurs
- ❑ Les villages en retard sont connus et les Conseillers municipaux de ces villages sont interpellés sur les efforts à faire
- ❑ Il y a une amélioration de l'équité dans la répartition des ouvrages subventionnés
- ❑ Les communes assurent un meilleur suivi des initiatives et interventions en matière d'assainissement familial dans les communes

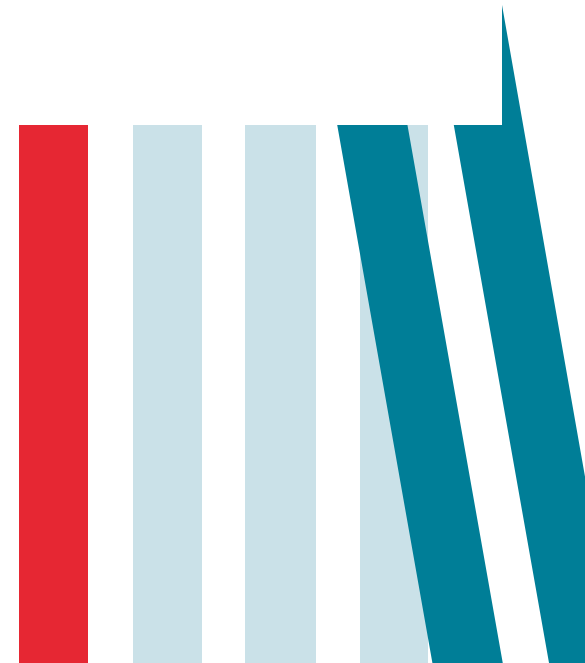


Enseignements / leçons tirées

Plus grande implication des communes dans les activités mises en œuvre par les acteurs

Plus de maîtrise des aspects liés à l'assainissement,

Plus d'efficacité dans les actions de plaidoyer



IRC

Burkina Faso

Adresse physique
94 Rue 14.80 Porte 738
1200 Logements - Ouagadougou
Burkina Faso

Adresse postale
01 BP 5754
Ouagadougou 01
Burkina Faso

T +226 50 50 5144
iburkina@ircwash.org
www.ircwash.org/burkina

MERCI!

Supporting water sanitation
and hygiene services for life